

## PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

2018: 16/05/2025: 96533 km / 16/06/2025: 99080 km

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai

Auto Sécurité

## Exemplaire conservé par le centre

**N° D'IMPRIMÉ C 69515273 NATURE DU CONTRÔLE** (3) DATE DU CONTRÔLE N° DU PROCÈS-VERBAL 06/11/2025 25247569 Contrôle technique périodique (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

05/11/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

S013C026 N° D'AGRÉMENT :

(9)RAISON SOCIALE: SARL CONTROLE DU GARLABAN

(3) COORDONNÉES: 323 BD VOLTAIRE RN 8

13821 LA PENNE S/ H. Tél: 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

**IDENTIFICATION DU VÉHICULE** 

013C0416 N° D'AGRÉMENT ·

SIGNATURE:

Date de 1ère mise en circulation Date d'immatriculation (2) Immatriculation et pays FW-306-HZ (F) 07/01/2021 07/01/2021 Marque Désignation commerciale RENAULT CLIO E-TECH HYBRID (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF1RJA00266457617 M1 VP

Type / CNIT

Energie

M10RENVPA79G408

EΗ

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ 110626

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N°: DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

FW-306-HZ CT:05/11/2027

N° D'AGRÉMENT : S013C026 N° SÉRIE · VE1R.IA00266457617

N° D'IMPRIMÉ :

C69515273

S013C026 A: 05/11/2027 FW-306-HZ

## MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE D G G Ripage (-8 à +8 m/km) : +0.4 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%): 4 % 6 %

789 daN 508 daN Forces verticales :

Frein de service

177 daN 243 daN 238 daN 191 daN Forces de freinage : Déséquilibre (<20%): 3 % 8 % Forces de freinage (efficacité) : 243 daN 238 daN 191 daN 177 daN

Taux d'efficacité global (≥58 %) : 65 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 21 %

Émissions à l'échappement

CO ralenti (≤0.3 %) : 0.02 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0.03 % Lambda (0.97 à 1.03)

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.3 % -1.0 %